

Du Crime À La Chose, Une Scénographie De L'indicible Chez Maupassant

Diafar ISSIAKA

Docteur en Langue et Littératures françaises,
Enseignant vacataire à ULSHB - Bamako- Mali.

Abstract

This study concerns a study devoted to the staging of the crime by Maupassant. By focusing on the evocation of the “thing”, we brought out the scenography of the unspeakable in some short stories by Guy de Maupassant. The short story writer evokes incest, adultery or fornication using the word “thing”. Thus the thing is considered as that which is concealed. The “thing” in certain Maupassantian short stories means the unspeakable which is either incest, adultery or fornication. It also designates death, crime or anything that the writer chooses not to name. The “thing” is also described as “infamous” when what the short story writer designates is detestable, ignoble and shameful. It is this repugnance of what is mentioned that pushes the writer to use the term “thing”.

Keywords: *Crime, thing, scenography, the unspeakable, scenes.*

Résumé

Cette étude porte sur une étude consacrée sur la mise en scène du crime chez Maupassant. En s'intéressant à l'évocation de la « chose », nous avons fait ressortir la scénographie de l'indicible dans quelques nouvelles de Guy de Maupassant. Le nouvelliste évoque l'inceste, l'adultère ou la fornication en utilisant le mot « chose ». Ainsi la chose est considérée comme ce qu'on dissimule. La « chose » dans certaines nouvelles maupassantiennes signifie l'inqualifiable qui est soit l'inceste, soit l'adultère ou la fornication. Elle désigne aussi la mort, le crime ou tout ce que l'écrivain choisit de ne pas nommer. La « chose » est aussi qualifiée d'« infâme » quand ce que le nouvelliste désigne est détestable, ignoble et honteux. C'est cette répugnance de ce qui est évoqué qui pousse l'écrivain à employer le terme « chose ».

Mots clés : Crime, chose, scénographie, l'indicible, scènes.

Introduction

Journaliste, chroniqueur, nouvelliste et romancier du XIXe siècle, Guy de Maupassant a écrit beaucoup de nouvelles et de chroniques dans lesquels il met en scène toute sorte de personnages et de trames. Ces récits fictifs et imaginaires racontent souvent les affres ou les farces de la vie. La plupart des nouvelles maupassantiennes ont été d'abord publiées dans des journaux avant d'être éditées ainsi le nouvelliste possède une particularité dans sa façon de raconter ses récits.

Cette étude analytique constitue une sous partie de notre thèse de doctorat dont le titre s'intitulé : « scénographies du crime dans quelques nouvelles de Guy de Maupassant ». Cette sous partie part d'une réflexion sur la scène d'énonciation en se fondant sur une approche linguistique de la notion de « scénographie ». Elle entend mettre en lumière ce que nous pensons être important chez Maupassant dans la mise en scène du crime : l'évocation de la chose. Il s'agit de montrer le crime en rapport avec l'évocation du mot « chose » que nous qualifions de scénographie de l'indicible. Notre méthodologie consiste à aborder cette analyse sous une approche discursive en nous inspirant des travaux de Dominique Maingueneau sur la scénographie. La scénographie permet d'analyser un texte sous plusieurs angles de l'extérieur comme de l'intérieur comme le dit ici Dominique Maingueneau :

Une scénographie s'identifie sur la base d'indices variés repérables dans le texte ou le paratexte, mais elle n'est pas tenue de se désigner : elle se *montre*, par définition en excès de toute scène de parole qui serait *dite* dans le texte. À la

théâtralité de la 'scène', le terme de 'scénographie' ajoute la dimension de la *graphie*. Cette – *graphie* ne renvoie pas à une opposition empirique entre support oral et support graphique, mais à un processus fondateur, à l'inscription légitimante d'un texte, dans le double rapport à la mémoire d'une énonciation qui place dans la filiation d'autres et qui prétend à un certain type de réemploi. La *graphie* est ici à la fois cadre et processus ; la scénographie se trouve aussi bien en aval de l'œuvre qu'en amont : c'est la scène de parole que le discours présuppose pour pouvoir être énoncé et qu'en retour il doit valider à travers son énonciation même. La situation à l'intérieur de laquelle s'énonce l'œuvre n'est pas un cadre préétabli et fixe : elle se trouve aussi bien en aval qu'en amont puisqu'elle doit être validée par l'énoncé même qu'elle permet de déployer. Ce que dit le texte présuppose une scène de parole déterminée qu'il lui faut valider à travers son énonciation¹.

La scénographie nous renvoie à la dramaturgie dans l'œuvre, il s'agit de la mise en scène à travers les outils linguistiques utilisés par l'écrivain. Nous avons choisi de nous questionner sur la désignation de la chose chez Maupassant d'où notre problématique qui est la suivante : Quel rapport entre le crime et la chose ? En quoi la chose constitue une scénographie de l'indicible ?

Nous tenterons d'expliquer ce que désigne la « chose » chez Maupassant en nous appuyant sur la dissimulation et l'indicible. Nous envisagerons ensuite sous un autre angle, celui des métamorphoses et du jeu du langage, de comprendre la personnalité des criminels. Ce qui nous permettra de démontrer que la mise en scène du crime qui est souvent caractérisée chez Maupassant par la dissimulation à travers l'évocation de la chose.

1. Dire le crime : une scénographie de l'indicible ?

La chose évoquée dans la littérature est en elle-même une mise en scène parce qu'elle symbolise ce que le narrateur ne peut dire au lecteur de façon dévoilée mais aussi, ce que les personnages gardent pour eux-mêmes par pudeur. Cette chose peut signifier quelque chose d'indicible, ainsi dans *Le Crime au père Boniface*² c'est la sexualité qui est évoquée à travers la chose. Le brigadier demande au facteur père Boniface : « [*sic.*] Ah ! t'as entendu. Et ta femme, c'est-il comme ça que tu l'assassines, hein, vieux farceur³ ? » Le père Boniface ne comprend pas le langage codé du brigadier. Il lui faut une explication claire vu sa naïveté : « Alors le brigadier, dans un délire de joie le fit tourner comme une poupée par les épaules, et il lui souffla dans l'oreille quelque chose dont l'autre demeura abruti d'étonnement. » Cette « chose », c'est l'interprétation des cris de la femme que le père Boniface considère comme les cris d'une femme qu'on assassine alors qu'il pourrait s'agir des ébats sexuels d'un couple. Le narrateur ne dit pas au lecteur exactement ce que le brigadier a dit au père Boniface. C'est dans la réponse du facteur que se trouve le sens de la « chose » en ces termes : « [*Sic*] Non... point comme ça..., point comme ça..., point comme ça..., all' n'dit rien, la mienne... J'aurais jamais cru... si c'est possible... on aurait juré une martyre⁴... » Le père Boniface apprend au brigadier qu'il ignore cette façon de faire et qu'il ne savait pas qu'on puisse crier ainsi comme une martyre. Ainsi la « chose » est ici ce qu'on ne peut pas dire ou qu'on choisit de ne pas dire. Dans la nouvelle intitulée *L'Assassin* le jeune avocat évoque l'éducation sexuelle à travers la chose parce que parler de sexe est un tabou dans certaines familles. Ainsi le crime de Jean-Nicolas Lougère est d'ailleurs lié à son éducation qui fait de lui un homme qui ne peut pas évoquer la sexualité, à plus forte raison penser que sa femme puisse le cocufier. C'est pourquoi l'avocat s'appuie sur le côté qui fait de cette « chose » une religion :

Il faut entrer dans certaines familles arriérées et modestes pour y retrouver cette tradition sévère, cette religion de la chose ou de l'homme, du sentiment ou de la croyance revêtus d'un caractère sacré, cette foi qui ne supporte ni le doute ni le sourire, ni l'effleurement d'un soupçon⁵.

Les propos du jeune avocat montrent clairement qu'il connaît son client dans les moindres détails. Le criminel Jean-Nicolas Lougère est en effet un homme baigné dans une extrême pudeur et considère de façon religieuse tout ce qui est lié au sexe d'où sa colère face aux propos de son patron qui lui apprend que sa femme sort avec les employés mais surtout avec son fils. C'est sans doute cette pudeur qui le pousse à

¹ Dominique Maugueneau, *Le discours littéraire paratopie et scène d'énonciation*, Paris Armand colin, 2014, p. 192- 193.

² Guy de Maupassant, *Le Crime au père Boniface*, *op.cit.*

³ *Ibid.*, p. 840.

⁴ *Ibid.*, p. 841.

⁵ Guy de Maupassant, *L'Assassin*, p. 1315.

enfoncer dans la gorge⁶ de son patron les longs ciseaux pour le faire taire parce qu'il a dit quelque chose qui relevait de l'indicible. Dans la nouvelle intitulée *La Rouille*, M. de Courville et sa femme discutent de l'impuissance sexuelle du baron Hector Gontran de Coutelier et les propos de sa femme sont plus que clairs quant à l'évocation du sexe par la chose : « Et comme M. de Courville objectait le long et inutile essai de leur ami, elle reprit : « Bah ! quand on aime sa femme, entendez-vous, cette chose-là... revient toujours⁷. » Ainsi face aux multiples essais avec des prostitués sans résultat la femme de M. de Courville est convaincue qu'on doit marier le baron et qu'il retrouvera sa vigueur s'il aime sa femme.

Dans *La confession* le narrateur nous apprend qu'au moment où la mort approche de Marguerite, elle est dans un état décrit ainsi : « comme si une chose horrible lui eût apparue⁸. » Cette chose symbolise la mort, le péché et le poids du meurtre avec l'idée d'une rencontre dans un instant juste après la mort dans l'autre monde et là, c'est le hors scène. On ne saura pas ce qui se passera de l'autre côté de l'écran. Le dispositif scénographique est ici dédoublé : d'un côté la scène dans ce monde - ci et de l'autre, la scène qu'on ne verra jamais c'est le hors scène, celle qui fait peur à Marguerite c'est-à-dire la rencontre avec la victime, le fiancé de sa sœur celui qu'elle a aimé en catimini et puis tué : « J'ai peur... j'ai peur... oh ! j'ai peur ! Si j'allais le revoir, tout à l'heure, quand je serai morte... Le revoir... y songes-tu ?... La première !... Je n'oserai pas...⁹ ». L'empoisonnement qu'elle a commis à 12 ans a pour conséquence aujourd'hui de semer la terreur et des « frissons épouvantables ».

La première scène, celle de l'empoisonnement, va créer aujourd'hui une scène de demande de pardon dans d'immenses efforts et de supplications : « Il le faut... Je vais mourir... Je veux que tu me pardonnes. Je le veux... Je ne peux pas m'en aller sans cela devant lui¹⁰. » La scène de la confession que nous appelons l'avant-scène puisqu'elle se situe avant la scène de demande de pardon et de la scène invisible (il s'agit de la scène dont elle a peur c'est-à-dire la rencontre avec Henri après sa mort) ont été soigneusement préparées durant des années : « Allez chercher monsieur le curé, voici l'instant¹¹. » Et elle ajoute « j'ai eu peur de ce moment-là, toute ma vie¹² ! ... » La scène de la confession est pathétique parce qu'elle sert de passage à l'autre scène où il n'y aura aucun témoin : « J'ai toujours pensé, matin et soir, le jour, la nuit : Il faudra que je lui dise cela, une fois... J'attendais... Quel supplice ! ... C'est fait... Ne dis rien¹³... » Ainsi nous avons une fragmentation scénique, la première scène donne naissance à d'autres scènes. L'indicible scène de meurtre par empoisonnement portera une tache noire marquée par la souffrance et la torture durant toute sa vie : « Ma vie, toute ma vie... quelle torture ». C'est pour mettre fin à cette souffrance dans l'autre monde qu'elle décide de parler dans ses derniers instants.

2. La chose : incestes, adultère ou fornication

La « chose » dans certaines nouvelles maupassantiennes signifie l'inqualifiable qui est soit l'inceste, soit l'adultère ou la fornication. Ainsi dans *L'Ermite* c'est l'inceste qui est évoqué. Dans *Le cas de madame Luneau* c'est un adultère ou une fornication, en tout cas nous avons là une histoire complexe dans laquelle une dame veuve promet de l'argent à un homme s'il parvient à lui faire un enfant afin qu'elle puisse hériter des biens de son défunt mari. Dans *Monsieur Parent*, c'est l'adultère d'une femme qui n'hésite pas à cocufier son mari avec son ami. Dans *La Femme de Paul*, c'est la relation contre-nature des lesbiennes qui est qualifiée de « chose infâme » par le narrateur.

Dans *L'Ermite* comme l'indique le titre, il s'agit de l'histoire d'un homme qui a mené une vie de débauche jusqu'au jour où il reçoit un choc en se rendant compte qu'il venait de coucher avec sa fille qui se

⁶ « Or, soudain, sur un mot blessant qui m'atteignit en plein cœur, je lui jetai à la face la vérité. Il demeura debout quelques secondes, me regardant avec des yeux hagards ; puis je le vis Prendre sur mon bureau les longs ciseaux dont je me sers pour émarginer certains registres, puis je le vis tomber sur moi le bras levé, et je sentis entrer quelque chose dans ma gorge, au sommet de la poitrine, sans éprouver aucune douleur. » Guy de Maupassant, *L'Assassin*, p. 1317.

⁷ *Op.cit.*, *La Rouille*, p. 316.

⁸ Guy de Maupassant, *La confession* (1883), p.614.

⁹ Guy de Maupassant, *La confession* (1883), p. 614.

¹⁰ Guy de Maupassant, *La confession* (1883), p. 614.

¹¹ *Ibid.*, P. 612.

¹² *Ibid.*, P. 613.

¹³ *Ibid.*, P. 614.

prostituée, c'est ainsi qu'il tombe dans la solitude¹⁴. Le coup du destin a été dramatique pour l'ermite qui devant cette violente vague n'a pas pu résister et s'est retrouvé loin de Paris, en pleine campagne, au sommet d'une montagne. La « chose » dans cette nouvelle, c'est la rencontre de plusieurs facteurs dont le daguerréotype qu'il retrouve dans la chambre de sa fille qui le représente lui-même mais aussi le bref récit que cette dernière lui raconte sur son père. Tous ces éléments renvoient à l'acte incestueux :

Je le saisis brusquement pour l'examiner de plus près. Je ne me trompais point... et j'eus envie de rire tant la chose me parut inattendue et drôle. Je demandai : « Qu'est-ce que c'est que ce monsieur-là ? » Elle répondit : « C'est mon père, que je n'ai pas connu. Maman me l'a laissé en me disant de le garder, que ça me servirait peut-être un jour... » Elle hésita, se mit à rire, et reprit : « Je ne sais pas à quoi, par exemple. Je ne pense pas qu'il vienne me reconnaître. » Mon cœur battait précipité comme le galop d'un cheval emporté. Je remis l'image à plat sur la cheminée, je posai dessus, sans même savoir ce que je faisais, deux billets de cent francs que j'avais en poche, et je me sauvai en criant : « À bientôt... au revoir... ma chérie... au revoir. » J'entendis qu'elle répondait : « À mardi. » J'étais dans l'escalier obscur que je descendis à tâtons. Lorsque je sortis dehors, je m'aperçus qu'il pleuvait, et je partis à grands pas, par une rue quelconque.

J'atteignis le quai. Je vis un banc ; et je m'assis. Il pleuvait. Des gens passaient de temps en temps sous des parapluies. La vie m'apparut odieuse et révoltante, pleine de misères, de hontes, d'infamies voulues ou inconscientes. Ma fille !... Je venais peut-être de posséder ma fille !... Et Paris, ce grand Paris sombre, morne, boueux, triste, noir, avec toutes ces maisons fermées, était plein de choses pareilles, d'adultères, d'incestes, d'enfants violés. Je me rappelai ce qu'on disait des ponts hantés par des vicieux infâmes. J'avais fait, sans le vouloir, sans le savoir, pis que ces êtres ignobles. J'étais entré dans la couche de ma fille !

Et j'ai peur de Paris, maintenant, comme les croyants doivent avoir peur de l'enfer. J'ai reçu un coup sur la tête, voilà tout, un coup comparable à la chute d'une tuile quand on passe dans la rue. Je vais mieux depuis quelque temps¹⁵. »

Devant l'insouciant jeune fille se dresse un père désorienté qui est en train de mesurer toute la gravité de son acte répréhensible par les normes sociales et toutes les religions. Cet acte va engendrer un traumatisme qui marquera à jamais la vie de l'ermite qui autrefois était insouciant comme sa fille l'est aujourd'hui. Ainsi pour lui Paris est comme un enfer, un monde qui fait peur et dans lequel on ne peut pas vivre, c'est pourquoi il a choisi de partir loin de la ville pour ne plus refaire ce qu'il a fait. Le retrait a servi à la guérison du père désorienté et meurtri par son inceste. Dans *La femme de Paul* c'est le narrateur qui évoque la « chose » en faisant savoir ce que Paul ressentait : « Et là, derrière son dos, il sentait qu'une chose infâme s'apprêtait. Des rires lui entraient au cœur. Que faire ? Il le savait bien, mais ne le pouvait pas¹⁶. » Cette « chose » qualifiée d'« infâme » est le mobile immédiat du suicide de Paul. Il découvre que sa compagne le trompe avec une lesbienne et ne parvient pas à l'accepter, c'est pourquoi il finit par se suicider en se jetant à l'eau. Il a réussi un coup fatal comme l'ermite, la seule différence, c'est que l'ermite a choisi de vivre en prenant ses responsabilités avant de se plonger dans la solitude alors que Paul se tue par faiblesse.

La chose dans la nouvelle intitulée *Le cas de Madame Luneau*, c'est surtout le marché passé entre Hippolyte et Madame Luneau. Il s'agit pour Madame Luneau de faire un enfant dans les dix mois afin d'empêcher la famille de son défunt mari de s'emparer de son héritage. La part d'Hippolyte, c'est de coucher avec elle pour l'aider à avoir cet enfant et en échange elle lui donnera cent francs donc la « chose » était réglée et ne serait pas sue si seulement, Madame Luneau n'avait pas refusé de s'acquitter de sa promesse. C'est ainsi qu'ils se retrouvent au tribunal devant le juge de paix :

Les témoins à décharge attendent leur tour.

M. le juge de paix attaque la question.

« Hippolyte Lacour, exposez votre réclamation. »

Le plaignant prend la parole.

« Voilà, monsieur le juge de paix. Il y aura neuf mois à la Saint-Michel que Mme Luneau est venue me trouver, un soir, comme j'avais sonné l'*Angélus*, et elle m'exposa sa situation par rapport à sa stérilité... »

LE JUGE DE PAIX : Soyez plus explicite, je vous prie.

¹⁴ Voir l'intégralité de ce conte *L'Ermite* sur Guy de Maupassant, *Le Legs*, www.maupassantiana.fr, Révisé le vendredi 12 septembre 2008, téléchargé le 12 juin 2015. p. 1146-1147.

¹⁵ Guy de Maupassant, *L'Ermite*, p. 1148.

¹⁶ Guy de Maupassant, *La Femme de Paul*, p.168.

HIPPOLYTE : Je m'éclaircis, monsieur le juge. Or, qu'elle voulait un enfant et qu'elle me demandait ma participation. Je ne fis pas de difficultés, et elle me promit cent francs. La chose accordée et réglée, elle refuse aujourd'hui sa promesse. Je la réclame devant vous, monsieur le juge de paix.

LE JUGE DE PAIX : Je ne vous comprends pas du tout. Vous dites qu'elle voulait un enfant ? Comment ? Quel genre d'enfant ? Un enfant pour l'adopter ?

HIPPOLYTE : Non, monsieur le juge, un neuf.

LE JUGE DE PAIX : Qu'entendez-vous par ces mots : « Un neuf » ?

HIPPOLYTE : J'entends un enfant à naître, que nous aurions ensemble, comme si nous étions mari et femme.

LE JUGE DE PAIX : Vous me surprenez infiniment. Dans quel but pouvait-elle vous faire cette proposition anormale ?

HIPPOLYTE : Monsieur le juge, le but ne m'apparut pas au premier abord et je fus aussi un peu intercepté. Comme je ne fais rien sans me rendre compte de tout, je voulus me pénétrer de ses raisons et elle me les énuméra.

Or, son époux, Anthime-Isidore, que vous avez connu comme vous et moi, était mort la semaine d'avant, avec tout son bien en retour à sa famille. Donc, la chose la contrariant, vu l'argent, elle s'en fut trouver un législateur qui la renseigna sur le cas d'une naissance dans les dix mois. Je veux dire que si elle accouchait dans les dix mois après l'extinction de feu Anthime-Isidore, le produit était considéré comme légitime et donnait droit à l'héritage. Elle se résolut sur-le-champ à courir les conséquences et elle s'en vint me trouver à la sortie de l'église comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, vu que je suis père légitime de huit enfants, tous viables, dont mon premier est épicier à Caen, département du Calvados, et uni en légitime mariage à Victoire-Élisabeth Rabou...¹⁷.

Le juge de paix donne la parole au plaignant qui expose les faits en expliquant la chose devant tout le monde. C'est alors qu'on apprend encore autre chose sur Madame Luneau et sur le plaignant Hippolyte Lacour et l'on comprend pourquoi Madame Luneau refuse de payer ce dernier. Selon Madame Luneau, Hippolyte était cocufié et aucun de ses enfants n'est réellement de lui. C'est d'ailleurs pourquoi elle a approché d'autres hommes afin d'être sûre d'avoir cet enfant tant attendu pour arracher l'héritage du mari défunt des mains de sa famille. Ainsi, de la chose ou de cette « proposition anormale » selon les mots du juge de paix on en vient à la dénonciation dans la vie privée d'Hippolyte qui vise tout simplement son objectif qui est de se faire payer pour service rendu. Il est resté imperturbable jusqu'à la fin en réclamant tout simplement son dû et en répondant à tout ce que dit la dame Luneau : « avec calme : C'est des menteries. » Le dernier mot revient au juge de paix qui après plusieurs explications, « condamne Mme Luneau à vingt-cinq francs de dommages-intérêts envers le sieur Hippolyte Lacour, pour perte de temps et détournement insolite. » Ce que l'on retient de cette scène de jugement c'est surtout la polysémie du mot « chose » qui dans tous les sens garde cet aspect de ce qui sort de l'ordinaire.

Dans *Monsieur Parent*, c'est la vieille bonne qui détient le secret destructeur et commence à agacer tout le monde : son maître, sa maîtresse et l'ami Limosin mais face à ce conflit, le chef de famille veut bien prendre les choses en main, c'est ainsi qu'il estime que : « les choses ne pourraient traîner plus longtemps¹⁸ », en effet, les choses ne vont plus durer parce qu'il y a la « chose » qui est sur le point de s'exploser :

Elle reprit : « Vous savez bien que je n'ai jamais rien fait par intérêt d'argent, mais toujours par intérêt pour vous ; que je ne vous ai jamais trompé ni menti ; que vous n'avez jamais pu m'adresser de reproches...

— Mais oui, ma bonne Julie.

— Eh bien, monsieur, ça ne peut pas durer plus longtemps. C'est par amitié pour vous que je ne disais rien, que je vous laissais dans votre ignorance ; mais c'est trop fort, et on rit trop de vous dans le quartier. Vous ferez ce que vous voudrez, mais tout le monde le sait ; il faut que je vous le dise aussi, à la fin, bien que ça ne m'aïlle guère de rapporter. Si madame rentre comme ça à des heures de fantaisie, c'est qu'elle fait des choses abominables. »

Il demeurait effaré, ne comprenant pas. Il ne put que balbutier : « Tais-toi... Tu sais que je t'ai défendu... »

Elle lui coupa la parole avec une résolution irrésistible.

« Non, monsieur, il faut que je vous dise tout, maintenant. Il y a longtemps que madame a fauté avec M. Limousin. Moi, je les ai vus plus de vingt fois s'embrasser derrière les portes. Oh ! allez, si M. Limousin

¹⁷ Guy de Maupassant, *Le cas de Madame Luneau*, p. 568.

¹⁸ Guy de Maupassant, *Monsieur Parent*, p. 1088.

avait été riche, ça n'est pas M. Parent que madame aurait épousé. Si monsieur se rappelait seulement comment le mariage s'est fait, il comprendrait la chose d'un bout à l'autre... »

Parent s'était levé, livide, balbutiant : « Tais-toi... tais-toi... ou... »

Elle continua :

« Non, je vous dirai tout. Madame a épousé monsieur par intérêt ; et elle l'a trompé du premier jour. C'était entendu entre eux, pardi ! Il suffit de réfléchir pour comprendre ça. Alors comme madame n'était pas contente d'avoir épousé monsieur qu'elle n'aimait pas, elle lui a fait la vie dure, si dure que j'en avais le cœur cassé, moi qui voyais ça... »

Et d'un effort désespéré il la lança dans la pièce voisine. Elle tomba sur la table servie dont les verres s'abattirent et se cassèrent ; puis, s'étant relevée, elle mit la table entre elle et son maître, et, tandis qu'il la poursuivait pour la ressaisir, elle lui crachait au visage des paroles terribles : « Monsieur n'a qu'à sortir... ce soir... après dîner... et qu'à rentrer tout de suite... il verra ! ... il verra si j'ai menti !... Que monsieur essaie... il verra¹⁹. »

Le cocufiage constitue la « chose » que la bonne ne peut plus cacher à son maître, c'est pourquoi elle a choisi de parler. Le mari naïf victime d'adultère ne croit pas à la servante surtout quand il s'agit de son meilleur ami qui le défendait contre sa femme mais devant la teneur des propos de la vieille bonne, il ne peut que douter, c'est ainsi qu'il cherchera à savoir la chose. En fin de compte, il comprend que la bonne a parfaitement raison et qu'il était le cocu dans cette histoire.

3. L'indicible

La « chose » chez Maupassant c'est l'indicible sinon l'inexpliqué, c'est dans ce sens qu'elle est évoquée dans *Le legs* où Serbois et sa compagne se consultent à propos d'un legs laissé par Vaudrec l'ami de la famille à madame Serbois. Le mari s'attendait à un héritage partagé entre sa femme et lui de façon équitable surtout que Vaudrec est l'ami de la famille. La déception du mari est grande lorsqu'il se rend compte que l'intégralité du legs revient uniquement à sa femme :

Je soussigné Paul-Émile-Cyprien Vaudrec, sain de corps et d'esprit, exprime ici mes dernières volontés.

La mort pouvant nous emporter à tout moment, je veux prendre, en prévision de son atteinte, cette précaution d'écrire mon testament qui sera déposé chez Me Lamaneur.

N'ayant pas d'héritiers directs, je lègue toute ma fortune, composée de valeurs de Bourse, pour quatre cent mille francs, et de biens-fonds pour six cent mille francs environ, à Mme Claire-Hortense Serbois, sans aucune charge ou condition. Je la prie d'accepter ce don d'un ami mort comme preuve d'une affection dévouée, profonde et respectueuse.

Fait à Paris, le 15 juin 1883.

« Signé : VAUDREC²⁰. »

Le testament de Vaudrec laisse monsieur Serbois perplexe parce qu'il a tout de suite compris que sa femme était la maîtresse de son ami. Il ne le cache pas à sa femme contrairement à monsieur Parent dans la nouvelle éponyme qui par peur passe par toute une mise en scène pour prendre sa femme avec son meilleur ami. C'est ainsi que monsieur Serbois dit à sa femme : « Tu as été la maîtresse de Vaudrec. » Et il insiste là-dessus et apporte des arguments devant la femme qui essaye de nier l'évidence : « Oui, toi ! ... on ne laisse pas toute sa fortune à une femme, sans que... » Ainsi le legs tant attendu est à présent un acquis difficile à accepter pour monsieur Serbois qui a compris qu'il a été cocufié. C'est dans cet état d'esprit qu'il évoque la « chose », qui est pour lui ce que tout le monde peut comprendre c'est-à-dire l'adultère de sa femme avec le meilleur ami de la famille. Il essaye de renoncer au legs pour sauver l'honneur de sa famille :

Elle était si tranquille, si naturelle que Serbois hésitait.

Il reprit : « C'est égal, ce serait d'un très mauvais effet. Tout le monde croirait la chose. Nous ne pouvons pas accepter.

— Eh bien, n'acceptons pas, mon ami. Ce sera un million de moins dans notre poche, voilà tout. »

Il se mit à parler, comme on parle en pensant tout haut, sans s'adresser directement à sa femme.

¹⁹ *Ibid.*, p. 1090.

²⁰ *Op.cit.*, *Le Legs*, p. 943.

« Oui, un million — c'est impossible — nous serions perdus de réputation — tant pis — il aurait fallu qu'il m'en donnât la moitié, à moi, ça arrangeait tout. »

Et il s'assit, croisa ses jambes et se mit à tripoter ses favoris comme il faisait aux heures de grande méditation.

« Moi, je n'y tiens pas. C'est à toi de réfléchir. »

Il fut longtemps sans répondre, puis hésitant :

« Voilà, il y aurait peut-être un moyen, c'est de me céder la moitié de l'héritage, par donation entre vifs. Nous n'avons pas d'enfants, tu le peux. De cette façon, ça fermera la bouche au monde. »

Elle demanda avec gravité : « Je ne vois pas trop comment ça lui fermera la bouche ? »

Il se fâcha brusquement : « Il faut que tu sois stupide. Nous dirons que nous avons hérité par moitié ; et ce sera vrai. Nous n'avons pas besoin d'expliquer que le testament était à ton nom. »

Elle le regarda encore, d'un regard perçant : « Comme tu voudras, je suis prête. »

Alors, il se leva et se remit à marcher. Il paraissait hésiter de nouveau, bien que son visage fût radieux : « Non... peut-être vaut-il mieux y renoncer tout à fait... c'est plus digne... pourtant... de cette façon on n'aurait rien à dire... Les gens les plus scrupuleux seraient forcés de s'incliner... Oui, ça arrange tout²¹... »

Monsieur Serbois cherche une porte de sortie, une solution qui lui permettra de garder l'héritage et la réputation de sa famille. Quant à madame Serbois elle ne décide de rien et laisse son mari faire ce qu'il veut. Elle est en train de vivre peut-être son deuil en perdant son amant, c'est sans doute ce qui lui fait pleurer après le départ de son mari pour le cabinet du notaire. Ainsi le mari trouve la solution en proposant à sa femme de faire croire à tout le monde que leur ami a légué toute sa fortune au couple de façon équitable. Cette scène du mari cocufié mais aveuglé par la cupidité se trouve longuement évoquée dans le roman *Bel-Ami* de Guy de Maupassant qui est en partie une réécriture de ce conte²².

4. Des scènes fragmentées

La chose permet la fragmentation de la scène principale en plusieurs petites scènes qui renvoient toutes à la scène principale. Ainsi dans la nouvelle intitulée *Le Garde*, le locuteur s'adresse à ses interlocuteurs en essayant d'expliquer son histoire à raconter avant de la qualifier de « chose » : « Il n'est pas sympathique, vous me comprenez ? Je veux dire qu'il n'a pas cette espèce d'intérêt qui passionne, ou qui charme, ou qui émeut agréablement. "Enfin, voici la chose"²³. » Ainsi dans cette histoire qu'il raconte nous avons plusieurs scènes qui aboutissent à la principale scène qui est celle de l'assassinat de Marius qui a mis le feu dans la maison. Le locuteur M. Boniface, grand tueur de bêtes et grand buveur de vin raconte la « chose » à ses locuteurs qui se trouvent être ses amis et dans le récit il apparaîtra que le père Cavalier aussi au moment de raconter à M. Boniface le comportement de son neveu qualifie son histoire de « chose » avant de la lui raconter :

Il disait cela avec tant de gravité, avec une gravité si désolée qu'elle devenait comique. Ses grosses moustaches grises avaient l'air prêtes à tomber de ses lèvres.

Tout à coup, je m'avisai que je n'avais pas encore vu son neveu.

« Et Marius ? où est-il donc ? Pourquoi ne se montre-t-il pas ? »

Le garde eut une sorte de sursaut et, me regardant brusquement en face :

« Eh bien, monsieur, j'aime mieux vous dire la chose tout de suite ; oui, j'aime mieux : c'est rapport à lui que j'en ai sur le cœur.

— Ah ! ah ! Eh bien, où est-il donc ?

— Il est dans l'écurie, monsieur, j'attendais le moment pour qu'il paraisse.

— Qu'est-ce qu'il a donc fait ?

— Voilà la chose, monsieur... »

Le garde hésitait cependant, la voix changée, tremblante, la figure creusée soudain par des rides profondes, des rides de vieux. Il reprit lentement [...]

« Voilà. J'ai bien vu, cet hiver, qu'on colletait dans le bois des Roseraies, mais je ne pouvais pas pincer l'homme. J'y passai des nuits, monsieur, encore des nuits. Rien. Et, pendant ce temps-là, on se mit à coller du côté d'Écorcheville. J'en maigrissais de dépit. Mais, quant à prendre le maraudeur, impossible ! On aurait dit qu'il était prévenu de mes marches, le gueux, et de mes projets.

²¹ Guy de Maupassant, *Le Legs*, p. 944.

²² Voir l'intégralité de ce conte *Le legs* sur Guy de Maupassant, *Le Legs*, www.maupassantiana.fr, Révisé le vendredi 12 septembre 2008, téléchargé le 12 juin 2015.

²³ Guy de Maupassant, *Le Garde*, p. 946.

« Mais v'là qu'un jour, en brossant la culotte à Marius, sa culotte des dimanches, je trouvai quarante sous dans sa poche. Où's qu'il avait eu ça, le gars ?
« J'y réfléchis bien huit jours, et je vis qu'il sortait ; il sortait juste quand je rentrais au repos, oui, monsieur.
« Alors, je le guettai, mais sans doutance de la chose, oh ! oui, sans doutance. Et, comme je venais de me coucher devant lui, un matin, je me relevai incontinent, et je le suivis. Pour suivre, il n'y en a pas un comme moi, monsieur.
« Et v'là que je le pris, oui, Marius, qui colletait sur vos terres, monsieur, lui, mon neveu, moi, votre garde !
« Le sang ne m'en a fait qu'un tour et j'ai failli le tuer sur place, tant j'ai tapé. Ah ! oui, j'ai tapé, allez ! et je lui ai promis que quand vous seriez là, il en aurait encore une en votre présence, de correction, de ma main, pour l'exemple²⁴.

Ainsi cette « chose » qui est le vol commis par son neveu sur les terres qui lui ont été confiées par M. Boniface, va engendrer d'autres scènes macabres dans lesquelles le neveu et la vieille maitresse Céleste vont perdre leurs âmes. Le vieux garde explique les faits de son neveu au propriétaire des lieux et décide de punir son neveu afin qu'il demande pardon à M. Boniface. L'humiliante scène du pardon va pousser le neveu à une farouche vengeance qui consiste à incendier la maison et dans cette scène d'incendie mourra la vieille Céleste dans un superbe feu : « [...] la maison s'écroula devant nous, ne formant déjà plus qu'un épais brasier, éclatant, aveuglant, sanglant, un bûcher formidable, où la pauvre femme ne devait plus être elle-même qu'un charbon rouge, un charbon de chair humaine²⁵. » La scène de la fuite vient après cette scène d'incendie et c'est en fuyant que Marius sera tué par son oncle le garde avec le fusil de monsieur Boniface :

[...] la charge atteignant le fuyard en plein dos le jeta sur la face, couvert de sang. Il se mit aussitôt à gratter la terre de ses mains et de ses genoux comme s'il eût voulu encore courir à quatre pattes, à la façon des lièvres blessés à mort qui voient venir le chasseur.
Je m'élançai. L'enfant râlait déjà. Il expira avant que fût éteinte la maison, sans avoir prononcé un mot²⁶. »

Ainsi pour arriver à la scène finale la chose s'est fragmentée en plusieurs petites scènes pathétiques et souvent horribles qui concourent à rendre la scène principale, celle de la mort de Marius, beaucoup plus visible. C'est ainsi qu'après toutes les petites scènes vient la scène du meurtre par incendie de la vieille servante et enfin la scène attendue qui est celle de la mort du personnage dont on a le plus parlé dans cette nouvelle, il s'agit de Marius le neveu du garde mais aussi le voleur et l'assassin de la servante.

Dans la nouvelle intitulée *La confession* il y a la scène du baiser qui est « le baiser mortel », amoureuse du fiancé de sa sœur, ce baiser auquel assiste Marguerite va engendrer des conséquences incalculables sur des vies humaines. Un baiser briseur de destin qui se fragmente pour mettre en marche d'autres scènes :

Mais un soir, dix jours avant ton contrat, tu t'es promenée avec lui devant le château, au clair de lune... et là-bas... sous le sapin, sous le grand sapin... il t'a embrassée... embrassée... dans ses deux bras... si longtemps... Tu te le rappelles, n'est-ce pas ! C'était probablement la première fois... oui... Tu étais si pâle en rentrant au salon !
Je vous ai vus ; j'étais là, dans le massif. J'ai eu une rage ! Si j'avais pu, je vous aurais tués²⁷ !

De la scène du baiser, on arrive à la scène du meurtre d'où l'enchevêtrement scénique. Le lecteur peut constater cet enchevêtrement dans les propos de Marguerite dans la scène de la confession devant le prêtre, l'enfant du chœur et la grande sœur malgré que Marguerite soit incapable de bien articuler les paroles tant c'est dur pour elle :

Dès qu'elle l'aperçut, la mourante s'assit d'une secousse, ouvrit les lèvres, balbutia deux ou trois paroles, et se mit à gratter le drap de ses ongles comme si elle eût voulu y faire un trou.
Alors, Marguerite, grelottant de la tête aux pieds, secouant toute sa couche de ses mouvements nerveux, balbutia : « Assieds-toi, grande sœur, écoute. »
Et Marguerite se mit à parler. Les mots lui sortaient de la gorge un à un, rauques, scandés, comme exténués.
Suzanne balbutia, dans ses larmes : « Quoi te pardonner, petite ? Tu m'as tout donné, tout sacrifié ; tu es un ange... » Mais Marguerite l'interrompit :

²⁴ *Ibid.*, p. 947-948.

²⁵ Guy de Maupassant, *Le Garde*, p.949.

²⁶ *Ibid.*, p. 950.

²⁷ Guy de Maupassant, *La confession (1813)*, P. 614.

La grande sœur tente de faire taire la petite sœur, tout montre qu'on évite de parler mais la scène de la confession nécessite la parole et c'est pourquoi Marguerite insiste pour parler, c'est prémédité et il faut qu'elle parle, elle a attendu toute sa vie ce moment : « Tais-toi, tais-toi ! Laisse-moi dire... ne m'arrête pas... C'est affreux... laisse-moi dire tout... jusqu'au bout, sans bouger... Écoute... Tu te rappelles... tu te rappelles... Henry... » Suzanne tressaillit et regarda sa sœur. La cadette reprit : « Il faut que tu entendes tout pour comprendre. J'avais douze ans, seulement douze ans, tu te rappelles bien, n'est-ce pas ?

Ne dis rien...

Voilà. Et depuis, j'ai toujours pensé à ce moment-là, à ce moment-là où je te dirais tout... Le voici venu... C'est terrible... Oh ! ... grande sœur²⁸ !

Tout est balbutiement dans ce texte, la parole sort difficilement, ce qui montre l'intensité de la scène, cette scène qui relate une violence extrême et la peur de cette « chose affreuse » que le narrateur rapporte au tout début du texte. L'organisation du texte dans son essentiel est tournée vers cette « chose affreuse » qui symbolise la mort ou l'inconnu qui attend le personnage et qui le pousse à parler.

5. La chose considérée comme ce qu'on dissimule

Dans la nouvelle intitulée *Deux Amis*, la chose évoquée par l'officier allemand donne une qualification aux deux innocents pêcheurs français qui n'ont rien à voir avec la guerre. Le malheur des deux pêcheurs était de se retrouver au bord du fleuve dans une zone contrôlée par les soldats ennemis qui ont dans la tête la présence d'espions français qu'il faut débusquer et anéantir. Ainsi le narrateur nous décrit le soldat prussien comme étant un animal sauvage qui ne réfléchit pas :

Une sorte de géant velu, qui fumait, à cheval sur une chaise, une grande pipe de porcelaine, leur demanda, en excellent français : « Eh bien, messieurs, avez-vous fait bonne pêche ? » Alors un soldat déposa aux pieds de l'officier le filet plein de poissons, qu'il avait eu soin d'emporter. Le Prussien sourit : « Eh ! eh ! je vois que ça n'allait pas mal. Mais il s'agit d'autre chose. Écoutez-moi et ne vous troublez pas. « Pour moi, vous êtes deux espions envoyés pour me guetter. Je vous prends et je vous fusille. Vous faisiez semblant de pêcher, afin de mieux dissimuler vos projets. Vous êtes tombés entre mes mains, tant pis pour vous ; c'est la guerre. « Mais comme vous êtes sortis par les avant-postes, vous avez assurément un mot d'ordre pour rentrer. Donnez-moi ce mot d'ordre et je vous fais grâce²⁹.

Les deux amis sont des simples pêcheurs et c'est d'ailleurs l'image qu'ils reflètent avec leur filet contenant du poisson mais le soldat prussien voit autre chose. La pêche pour lui n'est qu'un prétexte pour dissimuler leur vrai travail qui est selon lui : l'espionnage. C'est pourquoi il précise, en leur disant que pour lui, ils sont des espions envoyés pour le guetter. La pêche constitue une façon de dissimuler leur projet. Il tente avec perspicacité un chantage pour recevoir des renseignements qu'il n'aura jamais parce qu'en réalité il n'y a rien à recevoir. Les deux amis ne sont pas des espions et ne possèdent aucun renseignement encore moins un mot d'ordre qui pourrait les compromettre. L'ennemi étant déjà décrit par le narrateur comme une bête sauvage velue, ne réfléchit pas beaucoup et finit par les fusiller sans un procès véritable, ainsi ils meurent comme à la jungle selon la loi du plus fort. Cette « autre chose » évoquée par l'officier allemand conduit à la mort deux innocents qui meurent d'ailleurs sans vraiment comprendre le rôle qu'on leur attribue. Maupassant dénonce ici l'hypocrisie de la société en faisant allusion à la guerre qui est déclencheur du crime parce qu'on tue et abuse des innocents à la guerre.

Conclusion

Cet article se structure autour de cinq parties qui nous ont permis de comprendre la mise en scène du crime chez Maupassant désigné souvent comme étant la chose. Ainsi la chose est une scénographie de l'indicible chez Maupassant et cette chose signifie souvent l'inceste, l'adultère ou la fornication, c'est dans ce sens qu'elle est considérée comme ce qu'on dissimule. À travers l'analyse du discours, nous avons tenté de cerner la mise en scène du discours et l'image et ce à quoi renvoie la chose. Le but poursuivi dans cette étude était d'appréhender la scénographie de l'indicible à travers l'énonciation et la narration. Les analyses de Dominique Maingueneau et de Ruth Amossy à propos de la scénographie nous ont permis de répondre en à ces questions que nous nous sommes posées : « Quel rapport entre le crime et la chose ? En quoi la chose constitue une scénographie de l'indicible ? »

²⁸ Guy de Maupassant, *La confession* (1813), P. 613.

²⁹ Guy de Maupassant, *Deux Amis*, p. 426.

Références

1. Dominique Maingueneau, « Auteur et image d'auteur en analyse du discours », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 3 | 2009, mis en ligne le 15 octobre 2009. URL : <http://aad.revues.org/660> DOI : en cours d'attribution.
2. Dominique Maingueneau, *Le discours littéraire, paratopie et scènes d'énonciation*, Paris Armand colin, 2014.
3. Guy de Maupassant, *Deux Amis*, www.maupassantiana.fr, Révisé le vendredi 12 septembre 2008, téléchargé le 12 juin 2015.
4. Guy de Maupassant, *L'Assassin*, www.maupassantiana.fr, Révisé le vendredi 12 septembre 2008, téléchargé le 12 juin 2015.
5. Guy de Maupassant, *L'Ermite*, www.maupassantiana.fr, Révisé le vendredi 12 septembre 2008, téléchargé le 12 juin 2015.
6. Guy de Maupassant, *La confession (1813)*, www.maupassantiana.fr, Révisé le vendredi 12 septembre 2008, téléchargé le 12 juin 2015.
7. Guy de Maupassant, *La confession*, www.maupassantiana.fr, John Robin Allen, Noëlle Benhamou, Révisé le vendredi 12 septembre 2008, téléchargé le 12 juin 2015.
8. Guy de Maupassant, *La Femme de Paul*, www.maupassantiana.fr, Révisé le vendredi 12 septembre 2008, téléchargé le 12 juin 2015.
9. Guy de Maupassant, *La Rouille*, www.maupassantiana.fr, Révisé le vendredi 12 septembre 2008, téléchargé le 12 juin 2015.
10. Guy de Maupassant, *Le cas de Madame Luneau*, www.maupassantiana.fr, Révisé le vendredi 12 septembre 2008, téléchargé le 12 juin 2015.
11. Guy de Maupassant, *Le Crime au père Boniface*, www.maupassantiana.fr, Révisé le vendredi 12 septembre 2008, téléchargé le 12 juin 2015.
12. Guy de Maupassant, *Le Garde*, www.maupassantiana.fr, Révisé le vendredi 12 septembre 2008, téléchargé le 12 juin 2015.
13. Guy de Maupassant, *Le Legs*, www.maupassantiana.fr, Révisé le vendredi 12 septembre 2008, téléchargé le 12 juin 2015.
14. Guy de Maupassant, *Monsieur Parent*, www.maupassantiana.fr, Révisé le vendredi 12 septembre 2008, téléchargé le 12 juin 2015.